



## Calendrier des collectes

# 2023

Janvier				
L	M	M	J	V
1-2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

Février				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28			

Mars				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

Avril				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

Mai				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Juin				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Juillet				
L	M	M	J	V
1	3	4	5	6
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

Août				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Septembre				
L	M	M	J	V
				1
	4	5	6	7
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

Octobre				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

Novembre				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

Décembre				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
24-25	26	27	28	29
				31



Ordures



Recyclage



Encombrants



Installations fermées



Horaire d'été



Horaire d'hiver

www.regiemanicouagan.qc.ca  
418 589-4557



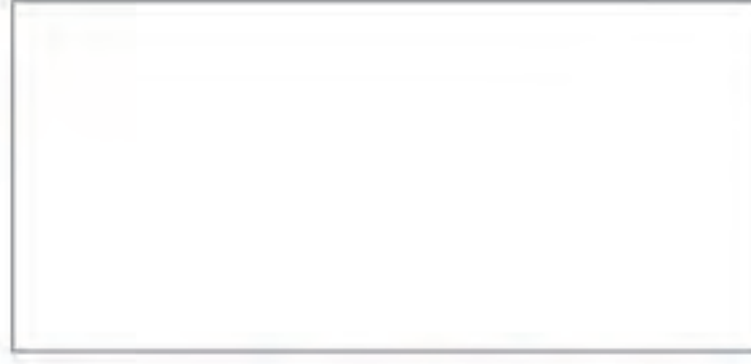
CONSIGNES DE COLLECTE AU VERSO



Nouvelle version



# ÇA VA OÙ?



Télécharge l'application

RECYC-QUÉBEC  
Québec

## 5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

### Le saviez-vous?



- ✓ Votre bac bleu appartient à la Régie.
- ✓ Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!

- ✓ Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- ✓ Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

## Bac brun : informez-vous!



# POUR LE COMPOST

Tout ce qui se mange  
Tout ce qui se jardine



Visitez notre site Internet [www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca) pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

## Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale



Augmentation de la qualité de service



Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles

phase  
magasin de réemploi

UNIQUE AU QUÉBEC!  
Créations  
Produits zéro déchet  
Réemploi

HORAIRE

ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU  
Mardi au samedi • 8 h à 17 h  
Derniers clients servis à 16 h 45

MAGASIN DE RÉEMPLOI PHASE 2  
Mardi au samedi • 9 h à 17 h